

LA RIPOSTE

Bulletin
de liaison
de l'ADDS-QM



Décembre 2016

L'ADDS-QM (Association pour la Défense des Droits Sociaux Québec Métro) est un groupe de défense collective des droits des personnes sans emploi ou vivant une situation de pauvreté. En priorité, elle vise à regrouper et à défendre les droits des personnes assistées sociales dans une approche de conscientisation et d'éducation populaire.

RENOUVELLEMENT DES CARTES DE MEMBRE

Si vous trouvez un coupon de renouvellement dans l'enveloppe, c'est qu'il est maintenant temps de renouveler votre carte de membre. Remplissez le coupon et retournez-nous le avec votre cotisation. Si vous avez renouvelé et que vous trouvez un coupon, excusez-nous, une erreur s'est glissée.

NOUS VOUS REMERCIONS POUR VOTRE APPUI !

9 NOVEMBRE 2016 :
ADOPTION DU PROJET DE LOI 70



HONTE AU GOUVERNEMENT QUÉBÉCOIS!



Sommaire

Adoption du projet de loi 70 par la Coalition Objectif Dignité	P. 2
J'ai honte de PL70 par Renée Dubeau, Julie Gros-Jean, Jean-Jacques Laliberté, Éric Lapointe, Monique Toutant	P. 3
Info-Loi par Christian Loupret	P. 4
Aide sociale et banques à la solde du profit par Renée Dubeau	P. 5
Forum social mondial par Christian Loupret	P. 6
Mon expérience au Forum social mondial par Monique Toutant	P. 7
Pour ceux et celles qui rêvent de prendre l'autobus par Véronique Salmon	P. 8, 9
Nouvelles de la militance par Véronique Salmon	P. 10, 11
Calendrier	P. 12



ADDS-QM
301, Carillon
Québec (Québec)
G1K 5B3

525-4983



FAX
529-9455

www.addsqm.org



info@addsqm.org



8h30
à
17h

Lundi au vendredi

ADOPTION DU PROJET DE LOI 70 : UN REcul MAJEUR POUR LES DROITS DES PERSONNES ASSISTÉES SOCIALES

Par la Coalition Objectif Dignité

L'association pour la défense des droits sociaux Québec métropolitain (ADDS QM) dénonce l'adoption du Projet de loi 70 et joint sa voix à la *Coalition Objectif Dignité* (COD) pour interpeller l'ensemble des députés de la région ainsi que Monsieur Blais, Ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale sur la honte qui pèse sur le gouvernement du Québec.

Il lui aura finalement fallu un an pour imposer le projet de loi 70 à la société québécoise. Dorénavant, les personnes qui feront une première demande d'aide sociale à vie pourront, si elles ne répondent pas aux exigences du programme Objectif emploi, se faire couper jusqu'à 224 \$ sur leur prestation de base. Il s'agit d'un recul majeur pour les droits des personnes assistées sociales.

*« Aujourd'hui, tout le Québec devrait avoir honte de ce gouvernement qui appauvrira des centaines, voire des milliers de prestataires.
623 \$ par mois, ça ne se coupe pas!*

En fait, ça ne suffit déjà pas à couvrir la moitié des besoins de base.» (COD)

Rappelons que, pour faire adopter le projet de loi 70, le gouvernement a dû mépriser les rappels à l'ordre de la Protectrice du citoyen, de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse, de toutes les centrales syndicales québécoises, de 300 professeurEs et chargéEs de cours universitaires, du mouvement des femmes et du mouvement communautaire, incluant les groupes travaillant en employabilité. Le ministre François Blais a systématiquement opposé une fin de non-recevoir aux avis et recommandations de toutes ces personnes et organisations.

La suite des choses

Même si le projet de loi 70 est maintenant adopté, l'ADDS QM continuera de lutter pour que le règlement visant la mise en application de la loi soit le moins cruel possible pour les personnes assistées sociales.

Plusieurs éléments restent à confirmer et les deux principaux sont sans contredit la possibilité de retenue du chèque et le montant des pénalités pour les personnes qui ne seront pas en mesure de participer de façon satisfaisante au programme Objectif emploi.

*« C'est indécent de retenir le seul revenu disponible des personnes;
c'est une atteinte grave aux droits humains.» (COD)*



J'AI HONTE DE PL70

Par Renée Dubeau, Julie Gros-Jean, Jean-Jacques Laliberté, Éric Lapointe, Monique Toutant

J'ai honte d'un gouvernement qui nous ramène en arrière, brimant les droits à une aide de dernier recours.

J'ai honte de ce parti Libéral oppresseur qui s'attaque aux plus pauvres et aux plus vulnérables de la société. Surplus budgétaires en main ce gouvernement s'entête et persiste avec son catastrophique projet de loi 70.

J'ai honte d'un premier ministre qui enrichit les plus riches, qui laisse vivre des personnes avec moins de 400\$ par mois, tandis que d'autres se complaisent dans l'évasion fiscale.

J'ai honte des Ministres Blais, Hamad qui tuent l'espoir à coup de préjugés, en bafouant la dignité.

J'ai honte des préjugés nourris par notre gouvernement comme arme de propagande.

J'ai honte de cette main postiche qui m'ait tendue hypocritement par un système défaillant, qui imposera aux nouveaux demandeurs d'aide sociale des conditions pour recevoir des miettes.

J'ai honte des biens pensants qui alimentent les préjugés et des quidams qui s'en nourrissent pour mieux s'élever au-dessus des autres.

J'ai honte du fossé entre les riches et les pauvres qui ne cessent de s'élargir.

Et j'ai peur...

J'ai peur du PL70 et de ses conséquences, j'ai peur de l'avenir.

J'ai peur des exigences de Blais et de ses représailles.

J'ai peur qu'on y passe à notre tour.

J'ai peur à ma santé physique et mentale.

J'ai peur du stress de mon incapacité à couvrir mes besoins essentiels.

J'ai peur à l'hiver.

J'ai peur pour mes enfants.

J'ai peur de perdre le Québec que nous avons construit.



CRÉDIT D'IMPÔT POUR SOLIDARITÉ

INFO-LOI



Par
Christian
Loupret



Les règles ont été un peu simplifiées. C'est maintenant notre situation au 31 décembre de chaque année qui va déterminer le montant que l'on va recevoir à partir du mois de juillet suivant. Plus besoin d'avertir le fisc si notre situation change en cours d'année (séparation, déménagement, etc.) Il y a 3 exceptions : décès, détention et départ définitif du Québec.

Les propriétaires doivent remettre un relevé 31 à leurs locataires au plus tard au dernier jour de février. Ceux-ci doivent s'en servir pour remplir l'annexe D de leur déclaration de revenus. Si vous ne réussissez pas à l'obtenir, communiquer avec Revenu Québec.

Ceux qui ont droit à moins de 240 \$ par année ne recevront qu'un seul versement en juillet. Ceux qui ont droit à un montant se situant entre 240 \$ et 800 \$ auront leur paiement tous les trois mois. Seules les personnes recevant plus de 800 \$ par année continueront à recevoir un versement mensuel.

Le crédit d'impôt pour solidarité (CIS) est un crédit remboursable ce qui signifie que vous y avez droit même si vous ne payez pas d'impôt. Il y a une possibilité de trois composantes dans le CIS :

La composante relative à la TVQ = 418 \$/ an, pour une personne seule.

La composante relative au logement = 548 \$/ an, pour une personne seule.

La composante relative à la résidence dans un village nordique, tous les noms de ses villages sont en Inuktitut. = 1 664 \$/ an, pour une personne seule.

Si vous avez une dette avec l'État et que votre revenu annuel familial est égal ou inférieur à 20 540 \$ (revenu indexé annuellement), seulement 50% de votre crédit d'impôt pour solidarité sera pris pour rembourser votre dette.

JOYEUX ANNIVERSAIRE À NOS MEMBRES

Décembre

Jean Côté
Jean-Yves Desgagnés
Lise Dorion
Luis Dussault-Dion
Karine Fortin
Julie Gros-Jean
Annette Guimont



Arron Haselhorst
Nathalie Huard
Éric Lapointe
Line Lefebvre
Claire Moffatt
Mélanie Pichette
Francine Plamondon
Gaétane Pouliot

AIDE SOCIALE ET BANQUES À LA SOLDE DU PROFIT

Par Renée Dubeau

Durant la période estivale, j'ai pris l'appel d'une dame qui a contacté l'ADDS pour une demande d'information. Depuis cette histoire me hante, car j'ai été vraiment scandalisée par ce que j'ai entendu. Voici ce qu'elle m'a raconté...

Cette femme que j'appellerai Lucie me demande si nous pouvons l'aider. Lucie est reconnue avoir des contraintes sévères à l'emploi, donc elle est au programme de solidarité sociale. Pour le moment, tout semble correct dans son dossier. Mais, le problème se situe ailleurs. Lucie a une dette de 54 000\$ envers le ministère de la Solidarité sociale, qu'elle rembourse à tous les mois à coup de 112\$. Déjà là, c'est épouvantable qu'une personne incapable de couvrir ses besoins essentiels, comme se loger et se nourrir voit son chèque diminué d'une somme substantielle. Pour Lucie, le remboursement de cette dette équivaut à un 8^e de son revenu mensuel.

Elle me demande si c'est normal que sa dette soit rendue à 54 000\$, alors qu'au moment de la réclamation initiale le montant avait été établi à 46 000\$. Après 10 ans de paiement, 112\$ multiplié par 120 paiements, Lucie a remboursé plus de 13 000\$. Vous vous dites que c'est impossible, qu'il y a une erreur de calcul. Bien non ! Toutes les dettes au ministère de la Solidarité sociale sont soumises aux règles du marché et chaque mois le ministère ajoute des intérêts sur ce capital. Lucie se retrouve dans une situation intenable. La dette n'a pas diminué, mais ne cesse d'augmenter et à ce rythme Lucie n'en verra jamais le bout.

En plus de vivre le stress de la survie, chaque mois Lucie reçoit une lettre du centre de recouvrement lui rappelant le solde de sa dette et l'augmentation de celle-ci. D'ailleurs, son médecin traitant a confirmé par lettre que cette situation était néfaste sur sa santé mentale.

Il y a peu de solutions à ce problème. La seule avenue qu'il lui reste est une demande au ministre Blais, afin de mettre fin à cette situation. Le choix qu'il s'offrira alors sera de diminuer le recouvrement en tenant compte des intérêts déjà versés ou négocier une entente pour qu'enfin un jour elle voie la fin de cette dette. Il faut bien rappeler que Lucie a la ferme intention de payer, mais si rien ne change, jamais elle ne pourra s'acquitter de sa dette.





FORUM SOCIAL MONDIAL Par Christian Loupret



Le premier Forum social mondial (FSM) à avoir lieu dans un pays du Nord fut celui de Montréal qui s'est tenu du 9 au 14 août 2016. Disons que le printemps érable de 2012 a donné le goût aux organisateurs de faire l'évènement à Montréal.

Pour donner suite à la confrontation de Seattle en novembre 1999 contre la mondialisation néolibérale, le FSM a débuté à Porto Alegre au Brésil en janvier 2001. L'idée était d'avoir un contre-pied au Forum économique mondial de Davos, qui se tient depuis 1971. C'est une rencontre de différents organismes de la société civile, mouvements sociaux et autres acteurs altermondialistes. - *Un autre monde est possible* - Définir le FSM, déjà plusieurs pages ont été écrites sur ce sujet, bien mieux que je le pourrais. Dans ses débuts plusieurs l'appelaient le mouvement des mouvements. Un livre qui s'intitule : *Changer le monde (nouveau) mode d'emploi* est le document de base du Forum Social Mondial.

Comme tous les autres FSM qui ont eu lieu ailleurs sur la planète, celui de Montréal a commencé par une marche à partir du parc La Fontaine et s'est terminée à la Place des Arts au cœur du Quartier des spectacles où des Amérindiens traditionalistes nous ont accueillis. Les principales activités autogérées sont les innombrables ateliers, les grandes conférences qui avaient lieu en soirée ainsi que des activités artistiques.

Dès la deuxième journée, je découvre sur la rue une place nommée - espace possible, village social mondial, d'où une pièce de théâtre radical sera jouée par Bread & Puppet Theatre. - Le cirque en avant mais pourquoi - J'en suis encore ému, c'était d'une simplicité qui en fait sa grandeur. Je décide d'aller à une grande conférence, d'une personne pour qui j'avais déjà beaucoup de considération et j'avais aimé sa vidéo. La stratégie du choc – NAOMIE KLEIN – Capitalisme du désastre. À voir sans réserve. Naomi Klein est née à Montréal, ses parents ont émigré au Canada en protestation contre la guerre du Viêt Nam. Le titre de la conférence était : *Changer le système, pas le climat*. J'ai assisté aussi à une autre conférence : le printemps arabe, 5 ans après. L'Égypte en tant qu'exemple.

NO GENDER :

Une autre activité à laquelle j'ai participé était une exposition de 12 peintures de personnes intersexuées, format de 72 x 72". J'avais presque fini de lire toutes les légendes des dites peintures que l'auteur vient me voir (Sylvain Tremblay) et à partir de là, ma compréhension des personnes intersexuées changea radicalement. La médecine commence à reconnaître que c'est à l'enfant de choisir son genre. Et si on se trompe? Si l'enfant, par exemple, se sent fille, alors qu'on en a fait un garçon? En Australie, les personnes qui ne souhaiteront pas se déterminer se verront attribuer le signe «x» dans la catégorie de genre du passeport. Même à passeport Canada, on commence à regarder cette possibilité...



Mon expérience au Forum social mondial Par Monique Toutant

Bonjour militantes et militants de l'ADDS QM. Je viens ici vous raconter mon expérience du Forum social mondial (FSM) qui a eu lieu à Montréal du 9 au 14 août 2016. C'est la première fois que je participais à un FSM et j'ai grandement apprécié que l'ADDS QM m'offre cette belle opportunité. J'ai participé pendant les cinq jours du Forum. Nous sommes arrivés le mardi le tout a commencé par une grande marche suivie d'un grand spectacle de musique de différents milieux. Le lendemain, il y avait plusieurs ateliers et je devais faire un choix parmi tous ces ateliers. Je vous avoue que le choix à été difficile puisque toutes les propositions des ateliers étaient très intéressants. J'ai quand même réussi à faire mon choix. Il y avait aussi des kiosques de divers organismes de milieux différents, tous très intéressants. Je garde de ce séjour de belles rencontres, de beaux partages et des échanges très enrichissants. Si un jour vous avez l'occasion de pouvoir participer et de vivre ce beau moment, allez-y car ça vaut la peine. Je remercie l'ADDS QM de m'avoir offert cette opportunité.





POUR CEUX ET CELLES QUI RÊVENT DE PRENDRE L'AUTOBUS ! Par Véronique Salmon

Le 20 octobre dernier, le *Carrefour d'animation et de participation à un monde ouvert* (CAPMO) faisait le lancement du « Rapport d'enquête sur l'accessibilité sociale du transport en commun sur le territoire du Réseau du transport de la Capitale (RTC) ». Un travail qui a duré plus d'un an. Voici quelques faits saillants de ce travail collectif.

Quelques témoignages

« J'ai dû refuser 5 jobs, parce que je n'avais pas de voiture et que ce n'est pas accessible en autobus. »

« Moi, j'ai dû me priver plusieurs fois, j'ai dû couper mes loisirs, j'ai juste les moyens de me payer les billets d'autobus. »

« En banlieue c'est souvent moins bien desservi, les gens y vont parce que les loyers sont moins chers. Quand t'as pas d'argent, ça peut quasiment devenir une prison. »

Quand ma fille allait à la garderie, je devais faire 3 transferts le matin pour me déplacer de chez moi à la garderie et de la garderie à mon centre de formation. »

Quelques statistiques et fait saillants

Nombre de participant.e.s à l'enquête : 226 personnes dont 60% sont des femmes et 40 des hommes.

885 des participant.e.s qui gagnent moins de 12 000\$ pensent que le transport en commun est trop cher ou vraiment trop cher pour eux. Le 12% qui trouve le prix correct sont des étudiant.e.s ou des personnes qui reçoivent un remboursement.

En moyenne, 40% des participant.e.s qui gagnent entre 12 000\$ et 21 999\$ par année trouvent le prix du transport en commun correct. Leur perception s'explique parce qu'une majorité bénéficie d'un laissez-passer aîné ou étudiant.

Nous estimons que 25% des participant.e.s qui achètent des billets le font en raison d'une précarité financière.

66% des personnes interrogées n'ont pas de permis de conduire et le moyen de transport le plus utilisé par les participant.e.s est l'autobus.

60% des personnes interrogées se rendent au travail en autobus et beaucoup d'autres aimeraient pouvoir le faire.

40% des personnes interrogées se rendent à l'épicerie en autobus.

Principales revendications

Que le RTC implante dans sa grille tarifaire une mesure de tarification sociale pour les personnes à faible revenu.

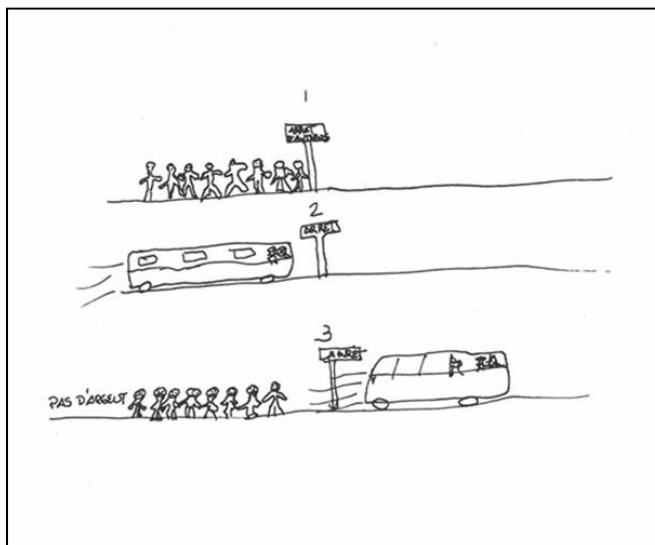
Que dans l'aménagement de ses parcours, le RTC priorise l'accès aux services essentiels comme l'épicerie et aux zones de la ville à forte concentration d'organismes communautaires.

Que le RTC priorise le développement de la desserte de secteurs défavorisés et de zones enclavées dans un « désert de service ».

Conclusion

La vision du CAPMO et de son Comité est que le transport en commun constitue un besoin essentiel à une vie décente, un service public indispensable pour permettre la participation économique, politique, culturelle, sociale, des citoyennes et citoyens.

Pour avoir d'autres informations vous pouvez contacter le CAPMO au (418) 525-6187, poste : 222 ou leur écrire à l'adresse courriel suivante : transports@capmo.org





NOUVELLES DE LA MILITANCE

Par Véronique Salmon

Le **8 septembre**, **14 militant.e.s** étaient présent.e.s à la **journée planification**. Cette journée permet de planifier l'année, choisir des priorités et des moyens afin de les présenter en assemblée générale d'orientations.

Le **15 septembre**, **15 membres** ont participé à l'**assemblée générale d'orientations**. Ils et elles ont regardé et commenté le rapport d'activités et les priorités d'année.



Le **20 septembre**, un **Comité d'accueil** contre le projet de loi 70 était présent au parlement lors de la **rentrée parlementaire**. **8 militant.e.s** étaient présent.e.s.



Le **30 septembre**, les groupes d'action communautaire autonome sont allé.e.s accueillir les touristes dans le Vieux Québec en leur remettant des pamphlet ayant pour thème *L'Austérité, c'est pas une croisière au soleil*. **8 militant.e.s** de l'ADDS QM étaient présent.e.s.



Afin de bien commencer l'année, le **4 octobre**, nous avons organisé la **sortie de la rentrée**. Nous sommes allé.e.s au musée de la civilisation et nous avons soupé ensemble pour souligner l'apport des militant.e.s dans le travail de l'ADDS QM. Un travail essentiel au bon fonctionnement de l'organisme. **10 militant.e.s** étaient présente.e.s.



Le 17 octobre, à la **Journée de l'élimination de la pauvreté**, nous avons organisé avec le Collectif de luttes à la pauvreté région de Québec (CLAP 03) trois conférences : une sur le revenu social universel garanti, une seconde sur la campagne du salaire minimum à 15\$ et la dernière sur l'importance des programmes sociaux. Par la suite, avec le REPAC 03-12 et la IWW, nous avons marché dans les rues de Québec afin de réclamer des mesures de lutte contre la pauvreté. **11 militant.e.s** ont participé.e.s.

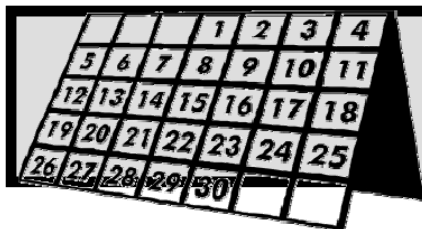
Le 7 novembre, nous sommes allé.e.s. visiter **François Blais**, ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale avec plusieurs groupes d'action communautaire autonome de Charlesbourg afin d'exiger du Ministre un réinvestissement majeur dans l'action communautaire, les services publics et les programmes sociaux. **9 militant.e.s** étaient présent.e.s.



Dans le cadre de la **grève des organismes communautaires autonomes**, le 8 novembre, nous sommes allé.e.s occupé.e.s le **ministère de la Santé et des Services sociaux**. Par la suite, nous avons **distribué des pamphlets** aux coins des rues Charest et Marie-de-l'Incarnation qui expliquaient nos revendications, c'est-à-dire, un réinvestissement dans l'action communautaire, les services publics et les programmes sociaux. **9 militant.e.s** de l'ADDS QM ont fait acte de présence dans cette première journée de grève.



Pour la 2e journée de grève, le 9 novembre, nous avons organisé dans le quartier St-Sauveur avec plusieurs de organismes un **rallye du communautaire** pour parler de leur présence dans le quartier, leurs difficultés financières et les conséquences des mesures d'austérité sur la vie des gens qui les fréquentent. Par la suite, l'ADDS QM a traversé le pont de Québec pour aller appuyer les groupes qui occupaient le **CLE de Lévis**. Cette lutte visait à dénoncer le projet de loi 70. Finalement, cette journée s'est terminée par une **manifestation régionale** au Centre-Ville, qui complétait les 2 journées de grève des organismes d'action communautaire autonome et qui réaffirmait l'urgence de ré-investir dans l'action communautaire, les services publics et les programmes sociaux. Assez, c'est assez ! En tout, **8 militant.e.s** ont participé aux différents événements de cette journée.



CALENDRIER

Décembre 2016

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
			1 <u>9h30</u> Comité communication, accueil et recrutement	2	3
5 <u>9h30</u> Comité organisateur	6 Journée commémorative contre la violence faites aux femmes	7 <u>9h30</u> Comité femmes	8 <u>9h30</u> Comité lutte-préjugé	9	10
12	13 <u>17h30</u> Fête de Noël	14	15	16	17
19 L'ADDS FERMÉE	20 DU 19 DÉCEMBRE	21 AU 6 JANVIER	22	23	24
					→
26 L'ADDS FERMÉE	27 DU 19 DÉCEMBRE	28 AU 6 JANVIER	29	30	31
					→

Voici ce que l'ADDS-QM vous offre

- ↓ Avez-vous des questions sans réponse ? Utilisez le **Dépannage téléphonique** au 525-4983.
- ↓ Vous avez des questions concernant l'aide sociale ? Nous vous invitons à l'**Atelier Droit aide sociale** (rencontres collectives d'information sur la loi de l'aide sociale). L'horaire des rencontres est disponible aux **locaux de l'Association** ou au 525-4983.
- ↓ Voulez-vous vous impliquer dans la défense des droits individuels et collectifs ? *Passez nous voir !*